

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3960 - Mardi 14 Septembre 2021 - Prix : 200 Fc

DIALOGUE NATIONAL :

L'opposition n'ira pas



FRAUDE AU BACCALAURÉAT

Une candidate risque 5 ans d'interdiction

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 ao 15 Septembre 2021**

Lever du soleil:

06h 04mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 51mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



BAC 2021 À ANJOUAN

Près de 20 candidats exclus des examens pour tentative de fraude

Pour les deux premiers jours du baccalauréat 2021, les candidats et parents ne critiquent que la surveillance. Le coup d'envoi a été lancé dimanche dernier pour 4988 candidats inscrits dans l'île. Aujourd'hui plus de 20 candidats sont exclus définitivement des examens pour fraude.

Au sous-centre de Liwara à Nyoumakele, deux candidats sont expulsés de la salle d'examen pour tentative de fraude. À Mutsamudu, plus de 16

candidats sont aussi exclus définitivement des examens pour les mêmes motifs et contact avec un Smartphone. Le président du jury, Docteur Saïd Amane estime que tout a bien démarré depuis vendredi par l'épreuve facultative du dessin. Et ce dernier a encore sensibilisé contre toute tentative de fraude. « Un candidat, un surveillant ou bien un enseignant attrapé pour tentative de fraude, le conseil de discipline peut le radier de la fonction publique ou lui infliger d'autres sanctions », avertit-il.

Pour les élèves les réactions s'enchaînent sur l'accessibilité des épreuves. « Nous avons passé une très bonne matinée. Le sujet était abordable, mais les surveillants se comportaient comme des guerriers méchants », souligne un candidat de la série D. Ce dernier appuyé par un autre candidat de la série A4 montre que « l'année est secouée par la Covid-19, mais nous avons pu gérer. J'ajouterai juste qu'il y a eu des sujets piège ». « L'épreuve est passée dans la règle de l'art mais on s'est heurté à des surveillants très

sévères qui nous traumatisaient », ajoute une candidate de la série A1.

A noter que des parents ont critiqué la façon dont les gendarmes fouillaient leurs enfants. Une méthode anti éducation selon des parents de candidats. Un autre parent d'élève est quant à lui en colère contre l'attitude des surveillants de cette année. « Les enfants sont traumatisés par une surveillance qui ne sait pas différencier entre sérieux et terreur », lance Tadjouline Abdallah Salim. « Nos enfants sont venus faire un examen

et non se bagarrer. Un peu de responsabilité chers surveillants », demande-t-il.

Pour rappel, les candidats attrapés pour tentatives de fraude ou bien avec un smartphone, ils peuvent être exclus de la salle et risquent une interdiction de toute participation aux concours et examens nationaux pendant une période de 5 ans.

Nabil Jaffar

FRAUDE AU BACCALAURÉAT

Une candidate risque 5 ans d'interdiction

Au lycée Saïd Mohamed Cheikh de Moroni, une candidate de la série A4 a été attrapée avec un smartphone lors de la première épreuve du baccalauréat, la philosophie. Jusqu'alors, la candidate est entre les mains de la gendarmerie nationale et fait l'objet d'une enquête en vue de déterminer ses complices et son dessein d'apporter un Smartphone en salle.

Le train est mal parti pour une candidate de la série A4 qui, pour surmonter l'épreuve difficile de la philosophie a eu l'audace de tapoter avec un smartphone en plein examen. Mais malheureusement pour elle, les surveillants de la salle ont fini par voir son petit jeu d'acteur qui lui a coûté son élimination définitive à l'examen. Joint au téléphone, le président du jury, Ali Mohamed a

confirmé le fait que la candidate a été attrapée en flagrant délit. Aussitôt, a-t-il poursuivi, la gendarmerie nationale est intervenu et l'a embarqué. Selon notre interlocuteur, la candidate se trouve actuellement entre les mains de la gendarmerie pour une enquête en vue de déterminer ses complices et son projet d'apporter un smartphone en salle d'examen malgré les mesures drastiques annoncées contre les triches et tentatives de fraudes.

En tout cas, des sources fiables expliquent dans l'ombre que des enseignants pourraient être bien impliqués dans cette affaire. Ce qui fait que la candidate est toujours en détention et que l'enquête suit son cours. Sur ce, il faut rappeler qu'avant que l'ancien ministre de l'éducation Moindjié Mohamed Moussa cède la place à Djaffar Salim qui a déclaré la guerre à la fraude, avait



publié le 6 août dernier, une note portant sanctions aux auteurs des fraudes. Parmi ses sanctions, il y a celles qui punissent le port et usage des appareils d'enregistrement ou de toute communication en salle.

Sur ce cas, l'auteur se verra confisqué définitivement son appareil et sera aussitôt exclu de la salle et risque d'être interdit de toute participation aux concours et aux examens nationaux pendant une période

de 5 ans. C'est en quelque sorte la sanction que la candidate risque d'encourir.

Kamal Gamal

EXAMENS NATIONAUX

Un baccalauréat sous haute surveillance

Dans sa stratégie contre les techniques frauduleuses aux examens nationaux, le ministre de l'éducation nationale Djaffar Salim Allaoui veut amplifier la surveillance. Sa démarche est simple, brouiller le réseau de communication pour au moins deux jours lors des épreuves du baccalauréat. Une proposition qui a été belle et bien rejetée en conseil des ministres.

La lutte contre la tricherie en salle d'examen préoccupe les autorités notamment le ministre de l'éducation nationale. Aussitôt nommé, il pond une stratégie de guerre contre la fraude. Dans une conférence de presse dédiée aux examens, notamment sur la conscientisation de la lutte contre la tricherie, vendredi 10 septembre dernier, le ministre de l'éducation, Djaffar Salim a avoué à la presse sa stratégie de brouiller les réseaux de

communication sur deux jours successifs dans les centres concernés des examens. Bien évidemment, il n'a pas eu l'aval en conseil des ministres. « Je suis parti avec mon projet en conseil, au moins deux jours de brouiller les réseaux. Car le smartphone est un outil actif dans

la participation à la fraude », précise celui qui promet de poursuivre les fraudeurs jusqu'au dernier retranchement.

Joint par nos soins Moussa Mfougoulyé, secrétaire général de l'intersyndicale dit que la stratégie n'est pas mal mais son approche est

mauvaise. « Je le soutiens dans sa démarche de lutte contre la fraude. Cependant je lui reproche qu'il se soit déplacé en salle d'examen, c'est la première fois que nous avons assisté à ce genre de situation. C'est le travail du président du jury. J'ai bien écouté le ministre pour qui j'ai une grande estime mais dire à la presse que certains enseignants et correcteurs sont soupçonnés et sont sur écoute, n'est pas la bonne approche » souligne-t-il. Cette démarche elle est également contestée par l'opinion publique qui pense que c'est un excès de pouvoir. Pour la majeure partie de l'opinion c'est un aveu de faiblesse des autorités face à ce fléau.

Sur ce, le ministre rappelle formellement que les smartphones sont interdits en salle d'examen. « Pour ne plus avoir à revivre les errements antérieurs, il est formellement interdit à tout candidat à un examen ou

concours national d'être en possession d'un téléphone portable, tablette et montre, connectés dans une salle d'examen », lit-on dans une note publiée le 11 septembre dernier. En conséquence, les présidents de jury, les surveillants et les forces de l'ordre sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application stricte de cette mesure qui ne peut souffrir d'aucune dérogation.

Pour rappel, malgré les nombreux avertissements et autres mises en garde des autorités, l'édition 2020 du baccalauréat n'a pas échappé à ce qui semble être la malheureuse norme. Environ 42 candidats ont été éliminés pour fraude au niveau de Ngazidja. Et la plupart de ces fraudeurs ont été pris la main dans le sac en train de communiquer avec l'extérieur via leurs smartphones.

Andjouza Abouheir



Photo d'archive

DIALOGUE NATIONAL :

L'opposition n'ira pas

L'opposition nationale a décliné l'invitation du chef de l'État en refusant de prendre part au dialogue inter-comorien.

Fin d'un faux suspense. L'opposition a dit son dernier mot : elle ne prendra pas part au dialogue inter-comorien dans son format actuel. La réponse à l'invitation du 9 septembre a été adressée à Azali Assoumani au moyen d'un courrier dont nous avons copie. « En bon seigneur, vous concédez qu'au terme de ce dialogue qu'il vous plaît de convoquer, vous « accorderez une oreille attentive [aux] conseils et [aux] propositions » qui pourront vous être formulées. Quand on respecte son pays

et les représentants et des divers courants de pensée, on ne parle pas d'un dialogue national appelé à dégager des « conseils » et des « propositions ». Si tel est l'esprit qui vous anime, vous êtes alors bien loin des préoccupations fortes et des exigences impérieuses du peuple comorien », a répondu la coalition de l'opposition réunie autour du Front commun des forces vives. « Le dialogue auquel les forces démocratiques de l'intérieur et de l'extérieur du pays sont prêtes à participer est celui qui engagera non le destin de telle ou telle personnalité, le destin d'un régime, mais engagera véritablement le destin du pays, de la nation et du peuple des îles Comores », ont poursuivi les signa-

taires.

Dans un autre courrier remis à la délégation de l'Union africaine, l'opposition qui considère que le président Azali « n'est plus ni légal, ni légitime », revendique un « dialogue crédible » qui sera initié et supervisé par la Communauté internationale et non par le régime. Encore plus, l'opposition « n'a besoin d'aucun facilitateur comorien. Tout responsable comorien se doit de choisir un camp ». Il faut dire que les opposants à Azali risquent de parler à un mur puisque lors de son discours à la nation à l'occasion du nouvel an musulman, le 9 août, le chef de l'État a tenu à mettre les points sur les i à ce sujet précis : « Les partenaires de la com-

munauté internationale sont là pour nous accompagner et n'ont pas vocation à se substituer à nous, ni à régler nos problèmes internes, ni à décider à notre place ».

Auprès de la délégation de l'UA, l'opposition a posé comme première condition « la libération immédiate de tous les prisonniers politiques ». Une revendication qui risque encore une fois de ne pas avoir une suite favorable. En effet, lors de son entretien avec le chef de l'État dans la matinée en amont de l'entretien avec les partis politiques, le chef de la délégation de l'UA aurait reçu une réponse sèche et sans équivoque de la part d'Azali Assoumani : « Aux Comores, nous n'avons pas de prisonniers poli-

tiques », a-t-on appris de source bien au fait du dossier. Autre point d'achoppement dans cette médiation, les échéances électorales de 2024. Fidèle à elle-même, l'opposition veut plutôt que le débat se focalise sur le départ d'Azali du pouvoir, car « son mandat a pris fin depuis le 26 mai 2021 ». A ce sujet, les opposants à Azali ont dû croiser le fer avec la mission de l'Union africaine qui estime que cette question n'est plus d'actualité, Azali ayant été élu en 2019 pour 5 ans à la faveur du changement de la Constitution de juillet 2018. Les principaux opposants, rappelons-le, étaient candidats à cette présidentielle anticipée.

Andjouza Abouheir

DIALOGUE NATIONAL

Azali Assoumani a reçu le commissaire de l'UA

Dans le cadre du dialogue inclusif qu'il a lui-même lancé le 6 juillet dernier, le chef de l'État Azali Assoumani a reçu à Beit-salam, une délégation de l'Union Africaine spécialement dépêchée pour faciliter ce dialogue inter-comorien. Des thématiques bien précises feront l'objet de cette table ronde avec l'opposition et la société civile, à savoir les échéances électorales de 2024, la réforme de la commission électorale, la révision du découpage électoral, la mise en application de la loi sur les partis politiques, la place et le rôle de l'opposition dans la gestion du pays.

Le chef de l'État Azali Assoumani a reçu ce lundi 13 septembre au palais présidentiel de Beit Salam la délégation de l'Union Africaine dans le cadre du dialogue inclusif convoqué par ce dernier la semaine dernière pour

son appel à la paix. La carte va se jouer sur des thématiques bien définies par le président de la République dans son invitation du 9 septembre aux forces vives du pays notamment les échéances électorales de 2024, la réforme de la Commission électorale, la révision du découpage électoral, la mise en application de la loi sur les partis politiques, la place et le rôle de l'opposition dans la gestion du pays.

Accompagné de sa délégation, le commissaire aux affaires politiques à la paix et à la sécurité, Bankole Adeoye a expliqué que la venue de l'Union Africaine sur le sol comorien se traduit par la solidarité avec les Comores afin d'assurer le soutien de l'UA pour le développement Socio-économique, la stabilité et la paix qui doit régner dans le pays. « Nous sommes en mission pour assurer au Président que l'Union Africaine est en solidarité



avec les Comores sur deux points à savoir le dialogue national et la réconciliation nationale », souligne-t-il.

C'était l'occasion pour ce dernier de féliciter le chef de l'État

pour son leadership dans la lutte contre la covid-19. « Les Comores ont bien géré la crise sanitaire de la Covid-19. Ils sont classés troisième pays avec un taux plus élevée de vaccination contre la pandémie. Et

c'est grâce à son leadership visionnaire », précise celui qui affirme que l'UA sera là avec une équipe technique pour aider le pays à aller de l'avant.

De son côté, le ministre des affaires étrangères, Dhoiher Dhoulkamal a félicité le chef de l'État pour cette volonté de mettre en place un dialogue pour la paix durable dans le pays. Pour le chef de la diplomatie, il s'agit d'une visite de courtoisie mais aussi pour appuyer le dialogue national. « Ce dialogue répond non seulement à la stabilité mais également à la vision du chef de l'État sur l'émergence à l'horizon 2030. Ce dialogue va plus se focaliser sur la préparation des élections de 2024 », assure-t-il, avant d'ajouter que « dans les normes, ce dialogue devait se faire à l'Assemblée Nationale mais elle va se dérouler dans un hôtel de la place ».

Andjouza Abouheir

ARRESTATION DE FARHANE ET CHAMOIN :

Le procureur de la République parle « de diversion »

Pour sa première sortie médiatique depuis sa prise de fonction en tant que procureur de la République de Moroni, Mohamed Djounaid a tenu à clarifier le dossier concernant le mouvement panafricain Mabedja venu aux Comores pour « une marche pacifique contre la vie chère ». Selon lui, il s'agit d'une diversion mais en réalité ce mouvement a des intentions politiques.

Devant la presse, vendredi 10 septembre dernier, le procureur de la République est revenu sur l'arrestation de deux membres du mouvement citoyen Mabedja, venu aux Comores pour une marche pacifique contre la vie chère, la violence faite aux enfants et les inégalités sociales. Selon Mohamed Djounaid, la marche pacifique n'est qu'une diversion pour accomplir leur mission. En

effet, ces jeunes de la diaspora ont affiché sur les réseaux sociaux en particulier, une volonté d'une marche pacifique contre la vie chère. Mais après enquête, ils se trouvent qu'ils ont d'autres objectifs en tête. « Jusque-là, il n'y avait pas de problème. Cependant, il se trouve que suivant les éléments en notre possession, l'objectif affiché est une

diversion mais ils ont envisagé et programmé un plan », précise-t-il, avant d'ajouter que « pour être clair, je vous renvoie à la vidéo sur Youtube, du secrétaire général du dit mouvement. Ce dernier a été clair sur ses intentions. Il a déclaré que les membres du groupe Mabedja sont choqués de la manière dont les élections présidentielles

du 24 mars 2019 sont passées et qu'ils estiment qu'il n'y a pas eu d'élection. Ils ont décidé de mettre un plan pour renverser la situation. Pour cela, depuis plus d'une année, ils ont noué des partenariats extérieurs. Mais pour des raisons sécuritaires et des points sensibles, ils ont préféré ne pas dévoiler leur stratégie et que certains de leurs partenaires se trouvaient déjà aux Comores et qu'ils n'attendaient que leur arrivée ».

Il est affiché dans les réseaux sociaux, que ces derniers ont été inculpés pour des faits de terrorisme. Des propos que rejette formellement le procureur. « Je signale qu'aucune procédure n'est engagée dans les juridictions de Moroni pour des faits de terrorisme. Par contre, il y a des personnes qui sont poursuivies pour des faits de participation à un groupe criminel organisé, des faits d'association de malfaiteurs et

troubles à l'ordre public », précise-t-il.

Après l'enquête préliminaire, une procédure d'information judiciaire est ouverte pour des faits de participation à un groupe criminel organisé, association de malfaiteurs et trouble à l'ordre public. L'information est en cours et des personnes sont mises en examen et sont entre les mains de la justice. Pour mémoire, Chamouin et Farhane sont arrêtés, depuis deux semaines et placés en mandat de dépôt. Le parquet de la République n'a pas fermé les portes pour un non lieu sur les accusations. Le procureur de la République a profité de cette occasion pour annoncer que les dossiers relevant de la Cour de sûreté de l'État et les affaires criminelles seront jugées incessamment. Un calendrier sera fixé d'ici la fin du mois.

Andjouza Abouheir



RENCONTRE ENTRE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET LES PRODUCTEURS VANILLE

L'exportation de la vanille au cœur des discussions

Le nouveau ministre de l'économie, Mze Aboudou Mohamed Chafiou a rencontré, le 11 septembre dernier, l'association comorienne de la vanille, Lavani Ndjema. Une occasion pour le ministre d'échanger avec ces derniers sur les problèmes qu'ils rencontrent et essayer de trouver des solutions.

Fraichement nommé ministre de l'économie, Mze Aboudou Mohamed Chafiou a reçu dans son ministère 126 membres de l'association comorienne de la vanille. C'était entre autre des producteurs de vanille, des préparateurs et des exportateurs de ce produit de rente qui ont rencontré l'ancien gouverneur de la Banque centrale des Comores dans le but de le féliciter pour ses nouvelles fonctions et ensuite saisir l'opportunité pour parler des maux qui touchent la filière.

Depuis l'âge de pierre, jusqu'à lors, les producteurs de vanille n'arrivent pas à vivre de leur métier parce que c'est toujours l'acheteur qui fixe le prix. Alors qu'ils se battent contre vents et marées pour préserver cette culture qui reste en effet le seul produit de rente pour le pays. Dans cette rencontre trois points importants ont été abordés, notamment le financement de la production, les difficultés de vente et la fixation des prix.

C'est dans le but de trouver une solution à tous ces problèmes que le président de l'association Lavani Ndjema a préconisé la mise en place d'une commission devant réunir la direction du commerce intérieur, l'office national de la vanille et l'association dans le cadre d'un dialogue constructif pour toute circonstance heureuse comme malheureuse. « Nous sommes confrontés souvent à des difficultés de vente pour

des raisons de certification. Parfois même, la production peut être dans un état de putréfaction à des soucis de vente. Le financement pour la production de ce produit est très lourd à tel point que le producteur se trouve endetté à vie. Donc nous voudrions que vous soyez avec votre cabinet la solution de ces difficultés », souhaite le président de l'association, Youssef Saïd Abdallah.

Ces problèmes ne sont pas du tout méconnus pour le ministre, lui qui a déjà aidé cette production en crise dans les années 2003 à 2004. Ce dernier a regretté la chute des exportations au fil du temps. « Avant nous exportions jusqu'à 200 tonnes de vanille. Mais cette quantité a baissé à travers le temps car nous sommes malheureusement partis de 150 tonnes à 40 tonnes, voire même à 39 tonnes de vanille. Cela explique bien des soucis colossaux dans le secteur », dit-il, avant d'ajouter que



« vous avez évoqué le souci de financement, les problèmes liés à la vente du produit et la fixation des prix, mais moi je souhaiterais que nous commencions déjà à réfléchir sur le marché. Pourquoi d'autres ont plus de clients que nous. S'agit-il de

problèmes de qualité ou d'autres. Je voudrais qu'on fidélise nos clients sur le marché. Mais je suis de cœur avec vous pour la mise en place de la commission pour discuter de ce genre de soucis ».

Kamal Gamal

SOCIÉTÉ

Le riz et les ailes de poulet abondants sur le marché

L'office national d'importation et de commercialisation du riz (ONICOR) a déchargé 150 conteneurs de riz à Mutsamudu, dont 78 conteneurs pour Anjouan, 60 pour Ngazidja et 12 pour Mohéli. Une cargaison de riz est attendue le 17 septembre prochain. À noter qu'une vingtaine de frigos est au port de Moroni depuis quelques jours et sans oublier les 18 conteneurs de farine.

Ces trois derniers jours, des rumeurs circulaient au sujet d'une pénurie de riz et d'ailes de poulet, mais il n'en est rien. A

en croire l'office national d'importation et de commercialisation du riz (ONICOR), il a déchargé 150 conteneurs de riz à Mutsamudu, dont 78 pour Anjouan, 60 pour Ngazidja et 12 pour Mohéli. Et une cargaison de riz est attendue le 17 septembre prochain. « Ce que j'ai remarqué dans notre pays, les gens aiment bien faire circuler des fausses rumeurs. Certes, il nous arrive de ne pas avoir de riz dans nos dépôts mais cela ne signifie pas qu'il y a pénurie, explique Elarif Djibir, le chargé de marketing de l'ONICOR. On peut ne pas avoir dans nos dépôts par exemple, mais

il y'en a suffisamment dans les magasins. Donc, s'il arrive qu'une pénurie pointe à l'horizon, on l'annonce. D'ailleurs, cela ne peut pas se cacher ». Depuis trois à quatre jours, un bateau a accosté au port de Mutsamudu et a déchargé 150 conteneurs de riz. « Les deux îles ont déjà reçu leurs conteneurs quant à Ngazidja, on a commencé à décharger samedi dernier », précise-t-il.

Concernant les produits carnés, un grand importateur de la capitale affirme qu'il n'y a aucun problème. Le bateau est arrivé depuis, même les frigos sont déchargés. Une infor-

mation confirmée aussi par une agence maritime. « Il y a une vingtaine ou plus de frigos d'ailes de poulet au port. Les grossistes ont commencé le dédouanement et la vente. Il y a ceux qui dédouanent, un ou deux conteneurs par semaine. Tout dépend de leur dépôt et les moyens financiers. Moi, j'ai dédouané trois, mais je vais commencer à vendre le lundi prochain », avance-t-il.

Notre interlocuteur montre qu'il y a des gens qui profitent de la situation pour spéculer et faire saigner la population. « Souvent des personnes viennent acheter plus de

20 cartons d'ailes, pour aller les revendre à des prix exorbitants. Pourtant, on vend le carton à 11.500 FC. Et c'est ce qui m'a poussé à ne pas vendre au delà de deux cartons par client. Comme ça, il n'y aura pas de la queue devant mon dépôt », dit-il, avant d'ajouter que « de plus, ça prendra le temps qu'il faut, et les gens ne peuvent pas acheter beaucoup pour aller vendre plus cher à leur tour. Je crois que ces vingt de frigos peuvent assurer trois à quatre mois, en attendant un autre bateau ».

Nassuf Ben Amad

MECK MOHÉLI

C'est la MECK (mutuelle d'épargne et crédit ya Komor) qui a révélé ce phénomène, lors d'un atelier jeudi dernier à l'Alliance française de Fomboni. L'épargne dans cette banque mutualiste de l'île de Djumbé Fatma est comparable à celle de la Meck d'Ipvembeni à Ngazidja et insignifiante par rapport à celle des autres villes du reste du pays.

Jeudi 9 septembre, la Meck Mohéli avait réuni ses membres, son conseil d'administration en présence des représentants de la Banque centrale dans un atelier de sensibilisation sur l'épargne et le développement, à l'alliance française de Fomboni. C'était l'occasion pour la gérante, Sitty Boina Bacar de faire une présentation globale de la structure et le comptable Djinadi Abdourohmane ainsi que le

Plus de crédits, moins d'épargne



responsable exploitation et développement de passer en revue les états financiers.

C'est ainsi que l'on apprendra que les 5896 adhérents de la Meck

Mohéli n'arrivent pas à épargner plus d'1 milliard 500 millions pendant qu'à Ngazidja, la Meck Mbeni seul arrive à épargner plus de 2 milliards ou Meck Foubouni avec

plus de 2 milliards, ou Meck Moroni qui totalise 12 milliards d'épargne. À Domoni Anjouan, l'épargne atteint les 3 milliards contre 2 milliards 900 à Sima. L'épargne de l'unique Meck Mohéli est de 1 milliard 200 millions, soit l'équivalent de celle de Meck Ipvembeni à Ngazidja.

Les spécialistes en sont arrivés à la conclusion qu'à Mohéli l'argent est gardé sous l'oreiller. Ceci en s'appuyant sur les chiffres de crédit octroyé qui est plus du double de celui épargné et en tenant compte des activités que leurs clients réalisent. Sinon d'autres phénomènes très spécifiques et non encore identifiés se passent dans cette petite île.

Malgré quelques améliorations ces derniers mois sur l'épargne et sur la gestion des clients réduisant ainsi les files indiennes, la Meck Mohéli a du pain sur la planche. Et

ce, pour convaincre sa clientèle à mieux épargner pour permettre aux autres de pouvoir faire des crédits et promouvoir ainsi les investissements et améliorer la santé de la banque.

Le constat est que « les commerçants qui étaient jusque là les grands clients deviennent des mauvais payeurs et en plus ils n'épargnent plus » apprend-t-on. Et désormais, selon les responsables de cette banque communautaire, un commerçant qui n'a pas un compte épargne n'aura plus de crédit.

Avec la domiciliation des salaires de l'AND et d'autres fonctionnaires à la Meck, selon les chiffres présentés, les crédits ont grimpé mais les impayés se sont significativement réduits. À en croire ces financiers, il y a de l'espoir.

Riwad

HABARI ZA UDUNGA

Le coup politique ou la logique de la fuite en avant

« Personne ne survit à une guerre, pas même les vivants. Ceux qui en réchappent hébergent plusieurs tombes. Avec pour seule rémission une histoire à écrire ». Colum McCann

Nous écrivons souvent que le microcosme politique sous les cocotiers s'est toujours cru au centre du monde. Avec cette histoire de dialogue proposé par le régime, nos opposants semblent être atteints de myopie sur ce qui se passe dans le monde. Prenons quelques exemples: Le premier concerne la côte d'Ivoire avec la réconciliation entre Ouattara et Gbagbo et le deuxième les relations des Talibans avec les américains.

Qui pouvait imaginer, il y a quelques temps, les accolades chaleureuses entre ces deux frères ennemis qui ont permis de décanter l'atmosphère et esquisser une feuille de route pour le chemin à parcourir. Et qui pouvait imaginer qu'un jour les talibans allaient s'asseoir autour de d'une même table pour parler de l'avenir de l'Afghanistan ? Ne parlons pas des rencontres entre les palestiniens et les israéliens

malgré des années de guerre.

L'initiative du président est une opportunité pour un retour des opposants d'avoir une porte d'entrée sur le terrain politique et se mettre en ordre de bataille de façon ordonnée pour les échéances à venir. Il faudrait que nos opposants prennent la mesure du temps que le pays perd.

Il se peut que le président n'ait rien d'un ange, c'est un militaire de carrière. Aussi, sa façon de se mouvoir dans le marigot politique ne ressemble pas aux mêmes comportements que ceux d'un civil. Il n'empêche que si les opposants ont une stratégie unitaire, ils peuvent valablement influencer sur le calendrier. Ce dialogue qui a été proposé peut être une fenêtre d'opportunité pour cela. Il va de soi que ce dialogue soit un coup politique lancé par le président mais les opposants peuvent le prendre à leur compte et éviter

leur fuite en avant.

Cela fait plus de quarante ans que nos concitoyens se font déplumer par une caste politique sans véritable vision politique autre que la sortie des multiples communiqués dont elle détient le terrible secret. On dit que faire de la politique, c'est entrer en compétition pour participer à la conduite des affaires publiques.

C'est chercher coûte que coûte à exercer le pouvoir, pour décider, trancher, organiser, prévoir, pour être le chef. C'est nécessairement vouloir être dans la lumière, être connu et reconnu, estimé, du moins respecté et, à défaut, être craint. Or le jeu politique comporte un nombre remarquable de participants mais relativement peu de places disponibles.

Mais les opposants peuvent jouer eux aussi un coup politique; qui est l'action ou la manœuvre, généralement inven-

tive et risquée, qui vise à obtenir, dans la compétition politique, un avantage significatif, voire décisif sur ses adversaires. Quels que soient les griefs contre l'actuel chef de l'Etat, cette proposition

de dialogue ne doit pas être repoussée du pied si réellement les opposants veulent être à la manœuvre.

Mmagaza

BRÈVE

Chamouin et Farhane libérés

Arrêtés le 25 août dernier et placés en mandat dépôt, Farhane et Chamouin ont été libérés hier lundi 13 août dans l'après-midi. Accusés de trouble à l'ordre public, participation à un groupe criminel et association des malfaiteurs, les inculpés ont été entendus samedi 11 septembre chez le juge d'instruction. L'avocat de la défense Me Gérard Youssouf avait souligné une audition dans un climat de paix. « Mes clients ont répondu aux questions qui leur ont été posées. Maintenant nous allons attendre la suite », indique-t-il tout en espérant de remporter gain de cause. En mémoire, ces jeunes de la diaspora sont venus aux Comores pour manifester pacifiquement contre la vie chère, la violence faite aux enfants et les inégalités sociales. Une thèse complètement rejeté par le procureur de la République, qui parle d'une diversion pour des fins politiques. Il est à souligner que le chef du parquet de la République n'avait pas écarté le « non-lieu ».



SEPTEMBRE 2021

Nous déplorons que dans son dernier communiqué, CT essaie de s'abriter derrière la plainte de TELCO pour masquer ses propres turpitudes.

Dans son communiqué, au lieu d'oser écrire « indépendante de notre volonté »... pour faire croire qu'ils ne sont absolument pas responsables, il eut été plus simple et plus honnête de reconnaître que CT n'avait tout simplement pas respecté les dernières décisions de l'ANRTIC sur les hausses tarifaires Data (décisions qu'elle avait d'ailleurs initié) et le délai autorisé d'une promo... il était somme toute normal que TELCO qui était le seul opérateur à respecter des décisions, qui lui avaient été imposées, porte plainte contre CT afin que cette dernière respecte les décisions de l'ANRTIC.

Nous déplorons aussi que l'ANRTIC ne soit pas capable de veiller au respect des décisions qu'elle-même prend au lieu de s'abriter sur une plainte fondée de Telco pour sommer CT d'arrêter ses pratiques anticoncurrentielles.

Nous sommes certains que les consommateurs ont bien compris qu'ils sont induits en erreur et sauront en tirer toutes les conséquences. TELCO souhaite réitérer sa volonté de contribuer à la démocratisation des services de télécommunications et favoriser la digitalisation de la société en militant pour que cesse rapidement le monopole sur les câbles sous-marins récemment imposé par CC, filiale de CT, ce qui permettra à TELCO de baisser les prix de l'Internet en Union des Comores au bénéfice de la population.



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

BANQUE CENTRALE DES COMORES

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR FINANCIER P166193

Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**

Pour le recrutement d'un consultant (bureau) chargé de la conception de cours et de modules de formation en éducation financière en Union des Comores

Date de l'avis : 10 Septembre 2021

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : sélection d'un bureau d'étude pour **la conception de cours et de modules de formation en éducation financière en Union des Comores**.

2. Objectif de la mission :

L'objectif principal du Programme est d'accompagner la Banque Centrale des Comores dans l'élaboration d'un programme d'éducation financière au profit des acteurs de l'inclusion financière.

Ce Programme permet de donner aux populations de l'Union des Comores les connaissances requises en matière financière, afin de leur permettre de faire des choix éclairés et de prendre des décisions averties, en toute connaissance de cause.

3. Profil et qualifications requis :

Le Bureau d'études doit posséder les qualifications suivantes :

- Références du cabinet pour la présente consultation,

Il est fait appel à un cabinet de consultants spécialisé en éducation financière. Ce cabinet devra avoir une bonne connaissance du secteur de l'éducation dans le pays. Il devra également avoir les compétences requises pour effectuer les services mentionnés ci-dessus. A cet égard, un minimum de cinq (5) années d'expérience dans l'exécution de missions similaires est requis. De même, au moins trois (3) références pertinentes dans des prestations d'envergure internationale au cours des cinq (5) dernières années devront être justifiées.

Une référence pertinente en Afrique serait un atout. Le soumissionnaire présentera ses principales références, en précisant la nature des prestations similaires réalisées, les lieux, les zones géographiques, les délais, les dates de réalisation ainsi que les budgets associés. Il indiquera également les coordonnées détaillées des représentants des clients bénéficiaires.

- Profil des intervenants

Le Cabinet devra proposer une équipe pluridisciplinaire d'experts ayant les qualifications avérées en rapport avec les thèmes de la mission. Ils devront posséder au moins cinq (5) années d'expérience dans l'inclusion financière des populations à faible revenu dont au moins trois (3) dans l'éducation financière des enfants, des jeunes et des adultes.

La connaissance du secteur bancaire du pays serait un atout. La Banque Centrale des Comores à travers le PADSF se réserve le droit de procéder aux

vérifications nécessaires de ces informations.

4. Le PADSF invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, soit en version physique ou électronique. La durée de la mission est prévue pour une durée d'un mois.

6. Le Consultant (bureau d'étude) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » du nouveau cadre de passation de marché de juillet 2016 et les mis à jour de Novembre 2017 et Août 2018.

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur les Qualifications et le Coût du Consultant (SFQC)** telle que décrite dans les Directives de Consultants.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et le vendredi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 00 minutes

9. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **Vendredi 24 Septembre 2021 à 10 heures 30 min Heure locale de Moroni (Union des Comores)** avec mention : **recrutement d'un cabinet de consultants charge de la conception de cours et de modules de formation en éducation financière en Union des Comores** .

10. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont) :
Banque Centrale des Comores
Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
Housna THABIT, Coordonnatrice Nationale
Sise à la Banque Centrale des Comores-
Place de France, BP 405 Moroni - Tel : (00 269) 773 10 02 poste 173 –
Email : Housna.UGP@banque-comores.km – Anfifa.UGP@banque-comores.km